

Cotisation à l'aéroclub

La cotisation est valable pour une année civile pleine. Elle est obligatoire pour bénéficier des équipements et des appareils de l'aéroclub

Montant : 130€* ou 65€* pour les moins de 25 ans et membres des autres aéroclubs de la Manche

FFA

L'adhésion à la Fédération Française Aéronautique est obligatoire :

66€* Licence + assurance

101€* Licence + assurance + revue mensuelle Info Pilote

Visite Médicale

Une visite médicale est obligatoire. Elle doit être pratiquée par un médecin agréé et est valable 24 mois pour les plus de 40 ans et 60 mois pour les autres.

Médecins agréés dans la région pouvant la délivrer :

→ Docteur VESVAL, Granville,
tel 02 33 90 62 21

→ Docteur LEMARDELEY, Mortain,
tel 02 33 59 03 35

→ Docteur POUDEROUX, Avranches,
tel 02 33 58 67 15

Coûts annexes

Manuel du Pilote d'Avion, édition FCL1-PPL(A). Fascicule sur lequel s'appuie la formation : coût environ 70€*, ISBN : 2.85428.625.1, Éditions Cépaduès : <http://www.cephadues.com/>

Carnet de vol : 15 €* (livret où seront inscrites les heures de vol)

Matériel divers : cartes, règle, planche de vol. 40€* environ.

Redevances administratives : examens théoriques 30€* (BB) 60€* (PPL) et titres : 80€*

Coût des heures de vol*

(*) Tarifs non contractuels valides au 01/05/2012

Avion	Tarif solo	Avec instructeur	places	Utilisation
CP305 F-PJKR 120CV	74 €	86 €	2	école / voyage
DR400 F-GUKQ 120CV	110 €	122 €	4	école / voyage
DR400 F-GYKL 160CV	125 €	137 €	4	école / voyage

Contacts**Président**

M. Henri BRIONNE 02 33 91 73 81

Secrétaire

Mlle Sylvie Hardy 06 86 91 30 38

Chef Pilote/Instructeur

M. Philippe MESGUEN 06 71 22 78 73

Instructeurs

M. Daniel DENIS 06 81 33 23 15

M. Jean Pierre FAGOT 06 25 73 72 25

M. Pascal LEGOUPIL 06 79 43 77 58



Version 13 du vendredi 4 mai 2012



Aéroclub des Grèves du Mont Saint Michel

Association loi 1901 créée en 1933

Aéroclub affilié à la FFA sous le n°212, déclaré organisme de formation
DGAC F-BNO99003 et agréé Jeunesse et Sport S.50.15.2006



Ouvert tous les jours tel / fax 02 33 58 02 91

Aéroclub des Grèves du Mont Saint Michel, 55 Bouillé, 50300, Le Val Saint Père

<http://www.aeroclub-avranches.org>

mail : aeroclub.greves.mont.saint.michel@orange.fr

L'Aéroclub des Grèves du Mont Saint Michel vous propose

2

2 types de formations possibles :

Le Brevet de Base ou BB

Plus de délivrance après le 8 avril 2013

Conditions d'obtention

Age : 15 ans révolus

Examen théorique : QCM 60 questions

Pratique : minimum 6 heures en double commande, 4 heures en solo et 20 atterrissages



Privilèges

Voler seul à bord dans un rayon de 30km autour de l'aérodrome

Coût approximatif : 1600€

Le Brevet de Pilote Privé ou PPL

Conditions d'obtention

Age : 17 ans révolus

Examen théorique : QCM 120 questions réparties sur 5 domaines : Communication Météo, Navigation, Facteurs Humains, et Connaissance avion

Pratique : minimum 45 h dont 25h en double commande, 10 h en solo, et 5h de navigation dont une de plus de 270km.



Privilèges

- Voler sur tout le territoire français et au-delà (sous réserve d'une qualification à la langue anglaise) et emmener des passagers de façon non rémunérée

- Coût approximatif : 7000€

Extensions possibles (hors aéroclub Avranches) :
Vol de nuit, voltige, qualification aux instruments.



Formation Théorique

3

4 instructeurs bénévoles sont disponibles pour assurer cette formation.

Des cours théoriques ont lieu à l'aéroclub tous les 15 jours dans une salle de cours indépendante équipée de moyens pédagogiques : rétroprojecteur, vidéo projecteur, micro-ordinateur connecté à Internet, cours sur manuel et cdrom.

Cette formation s'appuie sur les textes réglementaires en vigueur. Elle nécessite au moins 2h de travail personnel par semaine sur 18 mois.



Les matières enseignées sont :

- La connaissance de l'avion
- La mécanique du vol
- La réglementation aérienne
- La météorologie
- La navigation aérienne
- Les facteurs humains



Formation Pratique

L'Aéroclub dispose de 3 avions pouvant servir aussi bien à l'école qu'aux voyages.



Vols d'Initiation / Pinch Hitter

L'Aéroclub vous offre la possibilité de tester votre motivation sans engagement de votre part, en étant vous-même aux commandes, en effectuant avec un instructeur

- soit un Vol d'Initiation comprenant un vol de 30mn et 30mn de cours au sol
- soit une petite formation (Pinch Hitter) : 5 heures de vol et 5 heures de cours (Attention pas de délivrance de Brevet de Pilote) (Cf. Coût heures de vol)

Vous déciderez ensuite la poursuite de votre formation.

L'aéroclub propose également des **Baptêmes de l'air** toute l'année :

- survol de la baie du Mont Saint Michel
- survol de la baie du Mont Saint Michel + Granville
- survol de la baie du Mont Saint Michel + baie de Cancale
- ou tout autre survol à la demande d'une durée inférieure à 30'

Tarifs sur demande au 02 33 58 02 91